

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

(Mercredi 14 juin 2017)

Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a présidé ce mercredi 14 juin 2017, correspondant au 19 Ramadan 1438, une réunion du Conseil des ministres.

En ouvrant les travaux, M. le Président de la République a présenté ses vœux au peuple algérien à l'occasion du mois de Ramadan, souhaitant bonheur et félicité à nos compatriotes et à l'ensemble de la Oumma musulmane.

Le chef de l'État a également félicité les membres du Gouvernement pour la confiance dont ils sont investis et les a invités à redoubler d'efforts pour relever les défis de l'heure.

Abordant son ordre du jour, le Conseil des ministres a entendu et débattu une communication de M. le Premier ministre relative au projet de Plan d'action du Gouvernement.

Ce Plan d'action se situe dans la continuation de la mise en œuvre du programme du Président de la République. Il s'articule notamment autour des objectifs suivants :

En ce qui concerne la gestion de l'État: (I) le renforcement de l'État de droit, des libertés et de la démocratie, (II) la consolidation de la bonne gouvernance, (III) la promotion de l'identité nationale, (IV) et la préservation de la Mémoire.

En ce qui concerne les volets économiques et financiers : (I) la modernisation des finances publiques et du système bancaire, (II) l'assainissement de la sphère économique et la promotion de l'investissement, (III) et la valorisation de toutes les richesses du pays.

S'agissant du développement humain : (I) l'amélioration du cadre de vie par l'offre de logements, l'accès aux énergies et à l'eau, et la préservation de l'environnement, (iII) l'amélioration du système national d'enseignement et de formation et la valorisation de la recherche scientifique, (III) et la modernisation du système national de santé.

– Au plan social : (I) la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite, (II) la promotion de l'emploi, (III) le renforcement des mécanismes de solidarité nationale, (IV) et la poursuite de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques.

Intervenant après l'adoption du plan d'action du Gouvernement par le Conseil des ministres, Monsieur le Président de la République a relevé que la crise des prix du pétrole s'installe dans la durée et nous impose des défis majeurs exigeant notamment la dynamisation des réformes à mettre en place.

Dans ce contexte, le chef de l'État a souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la politique de rationalisation budgétaire adoptée l'année dernière pour redresser les finances publiques à l'horizon 2019. En outre, et pour ne pas trop impacter les programmes publics d'investissements, le Président Abdelaziz Bouteflika a invité le Gouvernement à promouvoir des financements internes non conventionnels qui pourraient être mobilisés pendant quelques années de transition financière.

Insistant sur la nécessité de préserver la souveraineté économique du pays, le Président de la République a instruit le Gouvernement d'éviter le recours à l'endettement extérieur et de contenir davantage encore le volume des importations de biens et de services à l'effet de préserver les réserves de changes du pays.

Le chef de l'État a également chargé le Gouvernement de poursuivre la mise en place du nouveau modèle de croissance adopté l'année dernière par le Conseil des ministres, y compris son volet de réformes pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement, et la modernisation du système fiscal, des banques publiques et du marché financier.

Parallèlement, le Président Abdelaziz Bouteflika a invité le Gouvernement à valoriser davantage toutes les ressources et richesses dont dispose le pays, y compris les hydrocarbures fossiles conventionnels et non conventionnels ainsi que les énergies renouvelables.

Rappelant la nature irrévocable des choix nationaux en matière de justice sociale et de solidarité nationale, le Président de la République a également chargé le Gouvernement de travailler à une plus grande rationalisation de cette politique sociale, y compris par un meilleur ciblage des subventions publiques.

Enfin, le chef de l'État a appelé le Gouvernement à une solidarité totale dans l'action gouvernementale, à une politique efficace de communication en direction de l'opinion publique, et une concertation continue avec ses partenaires économiques et sociaux.

Le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et adoption de décisions individuelles de nomination et de fin de fonction à des fonctions supérieures de l'État.